

*Direction des affaires maritimes
et des gens de mer*

**Décision du 10 septembre 2004
portant délégation de signature**

NOR : *EQUH0410345S*

Le directeur du bureau d'enquêtes sur les événements de mer,

Vu le décret n° 2004-85 du 26 janvier 2004 relatif aux enquêtes techniques sur les événements de mer, accident ou incident de transport terrestre, et notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 17 février 2004 portant nomination du directeur du bureau d'enquêtes sur les événements de mer,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Verlet Germain, directeur-adjoint du bureau d'enquêtes sur les événements de mer, Mme Roumegou Françoise, secrétaire générale du bureau d'enquêtes sur les événements de mer, à l'effet de signer dans la limite de leurs attributions toute décision et pièce administrative et comptable.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

Fait à Paris, le 10 septembre 2004.

*L'administrateur en
chef
de première classe
des affaires maritimes,
J.-M. Schindler*